

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article2987>

Le pouvoir de police du maire

- Actualité - Agenda -



Publication date: lundi 13 février 2012

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

En partenariat avec Mairie 2000, l'Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale est heureux d'animer une formation organisée par l'Union des Maires de Seine-et-Marne (USMIM).

Quels sont pouvoirs de police judiciaire du maire ? Les adjoints sont-ils officiers de police judiciaire ? Quels sont les impacts de la réforme territoriale sur l'exercice des prérogatives de police du maire ? Quels sont les pouvoirs du préfet ? Qui est responsable en cas d'accident ?...

Autant de questions non exhaustives qui seront abordées au cours de cette réunion à partir d'exemples concrets tirés de l'analyse de la jurisprudence et des dossiers traités par la Smacl, mutuelle spécialisée depuis 1974 dans l'assurance des collectivités territoriales.

Quand ?

Lundi 13 février 2012 à 17h00

Où ?

Syndicat Intercommunal des énergies de Seine-et-Marne
1, rue Claude Bernard - LA ROCHETTE

Parking sur place
(Coordonnées GPS : Lat. : 48.5232025 – Long. : 2.6682401)

Le programme

- La distinction entre pouvoir de police administrative et pouvoir de police judiciaire
 - Les règles de compétence
 - Principes généraux relatifs à l'exercice des pouvoirs de police
 - Les responsabilités liées à l'exercice des pouvoirs de police
-

Renseignements et inscriptions

Contact : 01 64 39 90 33 (secrétariat de l'UMSM)

[Le coupon d'inscription](#)

